

N°	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	DETAIL POSTE BPU	UNITE	PRIX € HT
0	NOTE GÉNÉRALE SUR LES PRIX	<p>Les postes ci-après rémunèrent les fournitures et prestations de mise en oeuvre pour réalisation des ouvrages décrits au CCTP du marché et sur les plans, toutes sujétions d'amenée et d'exécution comprises.</p> <p>Ces prix doivent inclure les quantités et prestations supplémentaires qui s'avèreraient nécessaires à la mise en oeuvre des ouvrages définitifs dès lors qu'aucun poste spécifique ne rétribue ces travaux et fournitures complémentaires nécessaires à l'obtention des ouvrages définitifs.</p> <p>Ces prix doivent inclure également toute opération de stockage temporaire des matériaux ainsi que leur déplacement d'un site à l'autre du chantier. Sauf indication contraire, les quantités livrées sont payées sur présentation des bons de livraison.</p> <p>Les quantités mises en oeuvre sont mesurées sur ouvrages finis, selon les levés terrains contradictoires pris par le maître d'oeuvre et l'entreprise.</p> <p>Les quantités évacuées sont payées sur présentation des bons de mise en décharge.</p> <p>Sauf indication contraire, chaque poste est payable à l'avancement</p>		
1	PREPARATION DU CHANTIER			
1.1	Etudes d'exécution	Ce post concerne l'ensemble des études et dossier d'exécution : le travail sur la confirmation des volumes à traiter, les plans de piquetage et les piquetages, le calendrier et les phasages des opérations, la rédaction du PAE, du PAQ et du PPSPS et la réalisation des DICT).	Forfait €
1.2	Bornes de repère	La mise en place, l'entretien, le déplacement éventuel et le calage de bornes topographiques tout au long du chantier	Forfait €
1.3	Levés topographiques et bathymétriques	La réalisation, tout au long du chantier de l'ensemble des levés nécessaires au calage des aménagements, au suivi des quantités, à la possibilité de définir des cotes pendant les réunions de chantier.	Forfait €
1.4	Plans de récolement	La réalisation des plans de récolement, de la topographie et de la bathymétrie nécessaire en suivant strictement la demande du CCTP.	Forfait €
1.5	Suivi hydrologique	Le suivi des débits et des cotes à la station de Viviers, le suivi des conditions météorologiques, les liens avec les Services de l'Etat et la CNR en cas de crue.	Forfait €
1.6	Participation aux réunions de chantier pendant les travaux du lot 1	Ce prix rémunère forfaitairement la participation de l'entrepreneur à 4 réunions de chnatieur au sein desquelles la transition entre les lots et le calage des accès à maintenir pour le lot 2 seront abordés	Forfait €

N°	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	DETAIL POSTE BPU	UNITE	PRIX € HT
2	INSTALLATIONS DE CHANTIER ET TRAVAUX PREPARATOIRES			
2.1	Frais d'installation de chantier	<p>Ce prix rémunère forfaitairement tous les frais d'installation et de repli d'installations de chantier. Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'état des lieux préalable en présence du Maître d'oeuvre ; - l'amenée de tout le matériel nécessaire à la réalisation des travaux, toutes sujétions d'amenée et de montage comprises ; - l'implantation des installations de chantier (bungalow de chantier, WC chimiques...) et le déplacement de ces installations ; - les frais de fermeture des accès et mise en place de panneaux interdisant l'accès au public durant la durée du chantier, ainsi que les frais de gardiennage du site ; - les frais relatifs aux dispositions à prendre en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement ; - la signalisation routière nécessaire et l'entretien des voiries empruntées ; - les dispositions de sauvegarde des réseaux aériens ; - la réalisation, l'affichage et l'entretien d'un panneau de chantier ; - les assurances souscrites par le titulaire ; - les frais de direction et de coordination de l'ensemble des travaux ; - l'ensemble des éléments nécessaires aux circulations, transports, acheminement nécessaires aux plantations ; - les frais d'immobilisation de matériel voire de repli provisoire qui seraient générés par les intempéries ou par les nécessités de chantier ; - les frais d'alimentation en eau et énergie du chantier ; - la tenue quotidienne du journal de chantier ; - l'évacuation de l'ensemble des déchets produits ou trouvés sur le chantier et son nettoyage général. <p>Il sera payé en deux phases : une fraction égale à 70 % au plus du prix sera versée à l'entrepreneur après l'amenée et l'approvisionnement sur site des équipements matériels et matériaux, le solde sera versé après repliement de tous les matériels et installations, l'enlèvement des matériaux excédentaires et la remise en état des lieux à la fin des travaux.</p>	Forfait €
2.2	Frais d'installation des zones de stockage et de mise en jauge des végétaux	<p>Ce prix rémunère forfaitairement tous les frais d'installation et de repli des installations nécessaires au stockage et à la bonne conservation des végétaux sur site avant plantation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation des jauges ; - la protection des végétaux contre les rongeurs, le gibier ; - le ou les systèmes d'arrosage ; - la fermeture du ou des sites utilisés. 	Forfait €
3	VEGETALISATION			
3.1	Mélange grainier - Les Tourrettes - Fourniture et livraison	Ce poste comprend l'achat et la livraison sur site, au kg, du mélange grainier demandé au CCTP ou proposé par l'entrepreneur et validé par le maître d'œuvre.	Kg €

N°	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	DETAIL POSTE BPU	UNITE	PRIX € HT
3.2	Ensemencement - Les Tourrettes	Ce prix rémunère au m ² , les opérations nécessaires à l'encensement de la surface du stock des Tourrettes, après travaux, au moyen d'un hydroseeder. Il comprend : - l'amenée et le repli du matériel, - la mise en œuvre du semis conformément aux éléments du CCTP.	m ² €
3.3	Mélange grainier - Les Iles du Rhône - Fourniture et livraison	Ce poste comprend l'achat et la livraison sur site, au kg, du mélange grainier demandé au CCTP ou proposé par l'entrepreneur et validé par la maître d'œuvre.	Kg €
3.4	Ensemencement - Les îles du Rhône	Ce prix rémunère au m ² , les opérations nécessaires à l'encensement des surfaces des pistes créées et de la zone d'installation de chantier. Il comprend : - l'amenée et le repli du matériel, - la mise en œuvre du semis conformément aux éléments du CCTP.	m ² €
3.5	Hélophytes diversifiées en godet 9/9cm - Stockage et plantation	Ce prix unitaire comporte le stockage et la plantation des hélophytes diversifiées (déjà fournies et préalablement livrées sur le chantier) à raison de 3u/m ² , livrées en godet 9/9cm.	Unité €
3.6	Roseaux en conteneur 15L - Stockage et plantation	Détaillé au conteneur de 15L, ce post comprend le stockage et la mise en œuvre des roseaux au sein des enclos à raison d'1u/m ² (déjà fournis et préalablement livrés sur le chantier). La consigne de 0,5€HT/conteneur ne doit pas être prise en compte puisque l'entrepreneur restitue à la société AHF le stock de conteneurs.	Unité €
3.7	Roseaux - Protection	Ce poste unitaire correspond à la réalisation des enclos de protection des roseaux conformément au CCTP. Il entend : - les piquets et le fonçage, - le grillage aux hauteurs suffisantes - les câbles et les éléments de tension - les crampillons - la recoupe des pieux	ml €
3.8	Boutures - Stockage et plantation	Ce poste rémunère à l'unité le stockage et la plantation des boutures (déjà fournies et préalablement livrées sur le chantier), sur les zones concernées, à raison de 2u/m ² , suivant les stipulations du CCTP.	Unité €
3.9	Baliveaux à racines nues 100/120cm - Stockage et plantation	Ce poste rémunère à l'unité le stockage et la plantation des baliveaux (déjà fournis et préalablement livrés sur le chantier), sur les zones concernées, à raison de 0,5 et 1u/m ² , suivant les stipulations du CCTP.	Unité €
3.10	Plants forestiers à racines nues 40/60cm - Stockage et plantation	Ce poste rémunère à l'unité le stockage et la plantation des plants forestiers (déjà fournis et préalablement livrés sur le chantier), sur les zones concernées, à raison de 1u/m ² , suivant les stipulations du CCTP.	Unité €

N°	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	DETAIL POSTE BPU	UNITE	PRIX € HT
3.11	Plançons 3/4m - Stockage et plantation	Ce poste rémunère à l'unité le stockage et la mise en œuvre des plançons (déjà fournis et préalablement livrés sur le chantier) comme indiqué dans le CCTP	Unité €
3.12	Plançons - Protection individuelle	Ce poste unitaire comprend la réalisation et la mise en œuvre des protections anti-castor de chaque plançon comme demandé au CCTP.	Unité €
3.13	Bouquet de plançons - Protection groupée	Ce poste unitaire complète ou remplace le précédent en fonction de la méthode choisie par l'entrepreneur et validée par le maître d'œuvre. Il comprend l'ensemble des prestations demandées au CCTP.	Unité €
3.14	Saules forcés - Fourniture	Cette prestation la production ou la fourniture du saule : - choix su site, - Habillage des branches, - déracinement, - Habillage du système racinaire - Amenée sur site de plantation	Unité €
3.15	Saules forcés - Plantation	Cette prestation entend la mise en œuvre des saules (poste 3.15), sur les îlots, telle que demandée au CCTP.	Unité €
3.16	Période de garantie des végétaux	De manière forfaitaire, ce poste rémunère les garanties de reprise et d'entretien telles que décrites au CCTP.	Forfait €